

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2020

OBJET

Convention de partenariat en matière de lutte contre la précarité énergétique avec EDF

**Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°9**

EXPOSE DES MOTIFS

Le CCAS d'Essey-lès-Nancy est un acteur majeur de la solidarité communale, notamment par le soutien aux familles dans leurs dépenses d'énergies.

De même, EDF est un acteur reconnu en matière de lutte contre la précarité énergétique. Notamment, EDF s'est engagé depuis 30 ans dans des actions de solidarité en faveur des publics fragilisés et des clients démunis. Cet engagement se traduit non seulement par une action de terrain auprès des collectivités territoriales à travers le Fonds de Solidarité Logement (FSL), mais également par des partenariats nationaux comme des locaux destinés à lutter contre la précarité énergétique.

Or, le CCAS d'Essey-lès-Nancy et EDF, au regard de leurs objectifs communs visant à venir en aide aux personnes en situation de précarité, ont souhaité prendre les engagements suivants :

- Informer les travailleurs sociaux du CCAS sur l'ensemble du dispositif solidarité d'EDF et sur la facturation des clients d'EDF ;
- Mobiliser leurs réseaux respectifs de partenaires et d'intervenants agissant auprès des familles en difficulté pour la mise en place d'actions communes de prévention ;
- Préciser les modalités de partenariat entre le CCAS et EDF concernant la notification des demandes et des décisions d'aides et les modalités de versement des aides financières du CCAS à destination des clients EDF en situation de précarité.

Pour ce faire, EDF propose de mettre à disposition du CCAS, à titre non exclusif, un Portail d'Accès aux Services Solidarité d'EDF (PASS EDF), en complément des modes habituels de communication :

<https://pass-collectivites.edf.com>

C'est dans ce contexte que EDF a proposé au CCAS d'Essey-lès-Nancy d'établir une convention de partenariat en matière de lutte contre la précarité énergétique.

PROPOSITIONS

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- d'approuver la convention de partenariat en matière de lutte contre la précarité énergétique jointe en annexe,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention de partenariat en matière de lutte contre la précarité énergétique.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 10 mars 2020.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU JEUDI 5 MARS 2020

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	11
Nombre de votants	11

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Myriam LEDROIT, Annette FRANCISCO, Rosette GIRSCH, Marie-France LACOUR, et Marie-France METZELARD.

MM. Louis CAUSERO, Guy FRANIATTE Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

EXCUSES :

Mmes Christine SIMONNET, Patricia LANZI, Véronique SAGET et Janine MARCHAL.

M. Jean-Michel GONCALVES.

ABSENT :

M. Matthieu RIFF.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

